



Pour citer cet article :

« Témoignage du pupille 6.199 », présenté dans : Henri Gaillac, *Les Maisons de correction 1830-1945*, Paris, Cujas, 1991 (1^e éd. 1972), p. 269-279. Témoignage extrait de : R. Solente, *L'enfance délinquante, vie vécue et documentation*, Tours, A.G.C., 1947, 37 p.



Enfants en justice
XIX-XX^{ème} siècles

SECTION 2.

TÉMOIGNAGE DU PUPILLE 6.199

Ni les journalistes qui ont écrit sur les « bagnes d'enfants », ni l'administration, dans ses circulaires aux colonies pénitentiaires, ne peuvent nous donner une vue exacte de ce qu'étaient alors ces fameuses maisons de redressement. Auguste Le Breton, dans *Les hauts murs*, a décrit les nombreuses années de sa jeunesse passées dans les orphelinats militaires et dans les maisons de correction. Il dédie son roman à tous ses copains connus et inconnus de l'Assistance publique, des orphelinats, des maisons de redressement et de correction. Henri Joubrel dans *Saint-Florent-la-vie* raconte sous une forme romancée la transformation de la colonie de Saint-Hilaire appelée par les journalistes « Saint-Hilaire-la-mort ». Nous avons choisi d'en appeler au témoignage d'un ancien pupille de ce dernier établissement, qui, âgé maintenant de soixante ans, ayant réussi une vie professionnelle et personnelle féconde, parle sans haine et sans honte d'un passé, où il fut la victime d'une société inadaptée aux situations sociales difficiles. Mieux qu'un écrivain de métier, il peut décrire ce qu'il a vécu.

Confié à l'Assistance publique, il fait d'abord l'objet d'un placement familial, dont il s'évade un jour de découragement. Arrêté pour fugue et pour les petits délits qui accompagnent inéluctablement la fugue, il est placé en « correction » jusqu'à vingt et un an. Né à la fin de 1909, il a alors treize ans et demi. Nous lui cédon's la parole ¹ :

De la prison à la « colonie ».

« Le 1^{er} juillet 1923, le gardien vient me chercher dans ma cellule et me conduit au bureau du directeur. Il s'y trouvait un homme civil, grande moustache, mais figure bien sympathique. Le directeur dit, en me désignant : « Voici l'homme; attention, c'est une crapule. » Le civil me regarde, me montre une grosse paire de menottes et me dit : « Voilà, je dois t'emmener dans une grande ferme. Ce n'est pas une prison. Si tu as une bonne conduite, tu seras vite « gracié. Je ne vais donc pas te mettre ces chaînes, mais au moindre indice de

1. Solente, *L'enfance délinquante* (Presses Montrichardaises).

« fuite, je t'attache. — Non Monsieur, je vais vous suivre, mais je ne veux pas que vous me mettiez les menottes. » (C'était ma plus grande honte.) Après avoir signé bien des papiers, je sortis avec lui et je pris le train. Voyage sans histoire. En route, l'homme partagea avec moi son casse-croûte qui était copieux, et son vin qui était bon. Il m'a même donné deux cigarettes. Les voyageurs ne se sont pas aperçus que j'étais prisonnier. Au terminus, il nous fallut attendre une voiture à cheval qui faisait le trajet de la colonie à la gare. Le conducteur était un gardien en uniforme bleu, à lisière rouge, comme les gardiens des maisons centrales. Moins aimable que son compagnon, il me regarde et dit : « Tiens, voilà le colis ? Tu vas y mettre les chaînes, car je ne veux pas qu'il mette les bouts. — Non, répond le civil, il est très sage. Je lui mettrai en arrivant, car c'est le règlement, mais ici ce n'est pas la peine, car il m'a promis d'être sage. »

« Ce brave homme avait confiance en moi, et pour rien au monde, je n'aurais voulu le tromper.

« — Bon, bon, qu'il grimpe dans le fourgon, mais s'il arrive des ennuis, tant pis pour toi !

« Il n'est pas arrivé d'ennui à ce brave homme qui, lui, avait un cœur et surtout possédait un métier : c'était un maître tonnelier. Et c'est par bonté qu'il avait demandé à s'occuper de nous. Plus tard, je l'ai reçu chez moi. Jamais sa conduite n'a changé, et, quand il nous surveillait, il était craint, mais vénéré.

L' « accueil » de la colonie.

« Après un parcours de seize kilomètres, nous arrivons à la colonie. Je vois d'abord plusieurs petits pavillons coquets, aux toits rouges et aux jardinets entretenus avec soin : ce sont les logements des gardiens, deux par pavillon.

« De chaque côté d'une allée, longue de deux cents mètres, large de dix, s'élèvent les pavillons couverts d'ardoises neuves des directeur, sous-directeur, économiste, régisseur, instituteurs et chef du personnel.

« Au bout de l'allée, s'ouvre une grille superbe que prolongent deux grands bâtiments de cent mètres chacun. L'un contient la porcherie, l'étable, et, au premier étage, les dortoirs ; l'autre, les cuisines, bureau, économat avec, également au premier, les réserves et des dortoirs. D'autres bâtiments moins grands leur font vis-à-vis. L'ensemble forme deux cours séparées par un autre bâtiment dans lequel se trouvent le bureau du directeur et les classes. Tout au fond, s'élève un bâtiment plus petit : le quartier cellulaire, autrement dit le « quartier » ou le « mitard ».

« Ces cours sont occupées par de nombreux gosses, les petits dans l'une, les grands dans l'autre. Trois ou quatre gardiens les surveillent. Beaucoup d'enfants tournent en rond, en discutant, par groupes de deux, trois ou quatre, formés, semble-t-il, en toute liberté.

« Quand mon voyage prit fin, il était cinq heures du soir.

« A quelques kilomètres de là, suivant le règlement, mon gardien m'avait mis les menottes. Tout de suite, il me conduisit au chef. Déjà, tous les petits colons s'étaient massés pour voir le nouveau. Un cri partit d'un des groupes. Je le reconnus. Celui qui l'avait poussé, appartenait à la bande des « Pieds noirs ». C'était Lerons qui, lui aussi, avait échoué là par la volonté des hommes redresseurs de torts. Je ne serai donc pas seul.

« Le gardien-chef me reçut plutôt mal et me fit conduire au quartier cellulaire. Là je fus mis tout nu, fouillé jusque dans les parties les plus intimes. On me remit une chemise blanche, un blouson, une culotte treillis, des savates marrons faites dans des couvertures, une paille et deux couvertures. Puis je fus conduit dans une cellule. Un gros gardien, dont je me rappellerai longtemps le visage de brute et le langage grossier, m'y poussa brutalement en m'avisant qu'il était interdit d'y causer ou d'y faire du bruit. Je n'avais qu'à dormir en attendant le lendemain. J'avais le cœur gros. J'étais un bien petit homme. J'ai pleuré. Personne ne me voyait. Mais ça me faisait du bien. Tout d'un coup le guichet s'ouvre et l'orang-outan me crie : « Tu vas pas fermer ta gueule ? Ça chiale à peine arrivé. « Tu auras le temps de t'y faire. Si je t'entends encore, je vais te faire brailler « pour quelque chose. On te dressera ici. T'en fais pas. »

« Cela, je n'en doutais pas. Mais je comptais bien m'échapper. Je repris courage et m'endormis.

« Toutes les deux heures, une ronde passait, ouvrait le guichet et il fallait répondre « présent ». Comme je n'avais pas répondu au premier tour, la porte s'était ouverte et un grand coup de pied dans le ventre m'apprit la consigne. Dans la crainte de ne pas dire « présent », je ne dormis plus de la nuit. Le matin, réveil à sept heures : matelas et couvertures dehors, lavage obligatoire, soupe et un quart de boule de pain noir. Entrée en cellule jusqu'à neuf heures, heure où on me conduisit au rapport, c'est-à-dire devant Monsieur le directeur, maître absolu du personnel, soit d'environ trente gardiens, vingt chefs et instituteurs et deux cent cinquante gosses petits et grands.

« Au prétoire du bureau directorial se tient le directeur, assisté de deux chefs à ses côtés ; sous la table, le chien du directeur. Ceci a son importance. Quand un pupille entre pour connaître la punition qui lui est réservée, si le chien aboie, il a le maximum, sinon il bénéficie parfois de l'indulgence de ces messieurs.

« Le chien a des raisons de ne pas aimer les colons. (Je dis colons, car, à l'école de redressement on appelle ainsi les gosses, tandis que, dans les journaux, on emploie le terme « pupilles »). Il reçoit souvent des pierres, uniquement en sa qualité de chien du directeur. Mais, pour trouver le coupable, rien à faire. Ici, le mouchard est puni, mais par ses camarades.

« A mon entrée, le chien ne bronche pas, car j'étais un inconnu de lui. Il n'en était pas de même pour le directeur que les « références » avaient informé.

« Ah ! vous voilà, forte tête, fit-il. Je vous préviens qu'ici les fortes têtes sont matées. Le cachot où vous avez passé la nuit n'est rien auprès des punitions dont je dispose pour vous dresser. Il y a le « mitard », le pain sec et le peloton. Vous aurez le temps de vous documenter, sans compter la correction qu'il est d'usage d'appliquer à chaque entrée en cellule. Tenez-vous bien. Pas d'évasion. Obtenez le grand tableau d'honneur et vous serez placé chez le civil selon vos aptitudes. Allez, saluez, sortez ! Chef, mettez-le au service général pour débiter ! »

« Tel fut mon premier contact avec les éducateurs chargés de me conduire sur le droit chemin.

La vie quotidienne « avec les autres ».

« A midi, je sors du quartier cellulaire, et je suis conduit à l'infirmierie pour la visite. Le docteur est un civil. Il faut le voir exercer. Sa clientèle est très réduite. Heureusement qu'il a la colonie et la centrale. Il ne fait pas de différence

entre un bagnard et un gosse. Visite de la bouche et de l'instrument, qu'à notre âge, on cachait encore. Je reparlerai de ce docteur et de l'infirmier.

« Enfin, je fus conduit avec les autres, et au réfectoire où les camarades mangeaient déjà. C'était une grande salle propre, garnie de tables de dix personnes. Les cuillers, assiettes, gobelets étaient en métal blanc. Trois surveillants se tenaient de chaque côté des tables, le long des murs, le chef au milieu. Interdiction de parler, sous peine d'être mis au pain sec.

« Voici le programme de la journée :

« Matin : lever à six heures, lavage, vidange des pots de nuit, descente en rang, toujours en silence, au réfectoire, soupe et un quart de boule de pain. Récréation d'une heure. Huit heures, rassemblement en brigades. Trois brigades de travaux agricoles : celle des vignerons travaillent les vignes ; celle des jardiniers font le potager. Viennent ensuite les ateliers, les privilégiés, maçons, cordonniers, bourreliers, charrons, forgerons et le service général, autrement dit : « les bleus ».

« Après appel, le régisseur donne des ordres et, au pas cadencé, accompagnées de nombreux « un, deux », hurlés sur tous les tons par les gardiens, les brigades partent au travail. Retour à onze heures et demie. Appel-récréation. A midi et demi, coup de sifflet, rassemblement sur deux rangs. Les retardataires, au pain sec, ou plus fréquemment, gratifiés d'un coup de pied ou de canne n'importe où. « Gauche, gauche ». On entre, au pas cadencé, au réfectoire. Soupe, demi-boule de pain, eau à volonté, gamelle de haricots, fromage ou résiné, viande ; le dimanche et le jeudi, de temps en temps, un quart de vin ou de cidre, quand la récolte le permet. Ensuite, récréation. A deux heures, départ au travail avec le même cérémonial. Retour à cinq heures et demie. Récréation. Distribution de lettres et rapport. Six heures, école. Les colons sont divisés selon leur degré d'instruction, et, chaque soir, pendant deux heures, sauf le jeudi et le dimanche, ils suivent des cours donnés par des instituteurs qui travaillent dans la journée dans les bureaux. Ceux-là sont des hommes, par leur tenue en civil et par leur moralité. Ensuite, sortie, alignement, réfectoire, même menu à peu près qu'à midi. Enfin, dortoir.

Le caïdisme.

« A la sortie du réfectoire, je retrouve Lerons et ses acolytes. Que de questions. Pas de présentations. Ici, un homme se situe et se fait respecter en raison de ses vices, et il est classé selon son attitude. Car, ou vous êtes un homme, ou vous êtes la créature du plus fort. Les règlements sévères n'y font rien. La promiscuité le veut. Il y a des enfants timides et des enfants précoces. Il y a ceux qui, malgré tout et envers tout, cherchent un protecteur en échange d'un sacrifice. La surveillance a beau être sévère, bien des choses échappent au gardien qui a vingt enfants sous sa coupe. Ceux-ci sont malins et, rarement, un couple se fait prendre, et pourtant cela existe et même plus que je n'ose le dire. Je fus classé comme un homme et j'ai soutenu cet honneur. Je me suis battu plusieurs fois, et, malgré la livrée et les cheveux rasés, j'étais beau garçon.

« Jusqu'au départ au travail, je fus pressé de questions et de « Te rappelles-tu ? ». Certes je me rappelais ma liberté perdue, mais d'être avec les autres me rendait quand même heureux. Pour le travail, j'étais versé au service général. Un gardien — Partel — petit, gros, surnommé par les copains : « Cu-cu », prétentieux au possible, toujours muni d'une petite trique, m'initia à mon travail avec menace de correction. Il me prévint même qu'il me tenait à l'œil et qu'il n'y avait pas de fuite possible.

« Il convient d'expliquer aux lecteurs en quoi consiste le travail du service général, et de dire la propreté et la salubrité de ce travail. Les cabinets de tout l'établissement dans les dortoirs, dans les cours, sont des tinettes en-dessous des latrines. Il faut donc, chaque jour, passer avec une tonne, tirée et poussée par les enfants du service général et y vider les tinettes avec les mains. Il y en a sur les anses, et quand il faut vider la tonne, il faut enlever le bouchon en bois. Opération délicate, car, souvent, on en reçoit autant sur soi. Évidemment, on met le nouveau à ce filon em..... Le nettoyage du dortoir, c'est la même chose, les cours aussi; l'hiver, la neige, ce n'est pas pareil. En dehors de la vidange, c'est toujours des corvées de nettoyage.

« A la fin de l'après-midi, je suis conduit au cours moyen, car j'étais à peu près illettré. Le maître d'école, brave homme de Rodez dans l'Aveyron, précisait-il toujours, à l'accent méridional, me reçoit fort bien, me tapota les deux joues et me désigna une place en me disant : « Allez, oubliez que vous êtes ici pour vous racheter, et pensez à meubler votre cerveau. Vous comprendrez beaucoup mieux ce que vous avez fait, et ce qui vous reste à faire. » Je me suis toujours plu à l'école, mais rien ne voulait entrer.

Le dortoir.

« Au dortoir, la cellule 24, le nouveau 6.199. Car, au nom, s'ajoute le matricule d'entrée. Le dortoir, long de quatre-vingts mètres, est divisé en petites cellules, grillagées devant et aux trois cloisons plâtrées, grillage au-dessus. Il y a trois rangées de cellules séparées par des couloirs aux fenêtres munies de barreaux. La cellule, d'un mètre cinquante sur deux, contient un lit de sangle pourvu d'un matelas, de deux draps de coton, de deux couvertures et d'un polochon, et d'une table de nuit avec un pot de chambre « Jules »...¹.

« Il faut se déshabiller vite pour faire un paquet des vêtements que l'on met dehors. Au coup de sifflet on rentre à l'extrémité du couloir. Un surveillant pousse une barre, et toutes les cellules sont fermées d'un bloc. Impossible de pousser la barre. Si une cellule n'est pas fermée, le coupable est immédiatement conduit au quartier cellulaire. Deux pupilles ramassent les paquets et les enferment dans un local, près du gardien de service. Ils sont à nouveau distribués avant le réveil. Ceci, afin d'éviter les évasions de nuit, en limitant le personnel de garde.

« Les cloisons des cellules sont blanches. Depuis quelques années, on a permis des photos de famille et même des magazines. Chacun arrange au mieux son petit logement, mais il ne faut pas en mettre de trop, car, quelquefois, on vient vous déchirer le tout. On n'est pas seul. Les bâtiments sont infestés de punaises. Sitôt les lumières éteintes, elles arrivent par régiment. Rien n'y fait, aussi l'on s'habitue quand même.

« Le matin, réveil au son du clairon. Après avoir pris son paquet à l'ouverture des portes, chacun plie son matelas en deux, dispose sa couverture en carré, les deux draps dessus et le polochon sur le tout, tous sur le même modèle. Chacun balay sa cellule, pousse les ordures dehors et attend le commandement : « Premier rang, aux tinettes ! » Alors, on sort avec son « Jules » par l'oreille et on va le

1. Les cellules grillagées dites « cages à poule » furent détruites au moment de la réforme de Saint-Hilaire. Les matériaux qui furent alors évacués sur une décharge furent récupérés par des cultivateurs des environs, qui en firent... des poulaillers.

vider en rang, les uns derrière les autres, jusqu'aux cabinets situés au milieu du dortoir. On retourne à sa place, et, lorsque les trois rangs ont vidé leurs vases, on attend un nouveau signal pour aller se laver, torse nu, éte comme hiver, sous un tuyau long de dix mètres, percé de plusieurs petits trous, appelé « lavabos ». Comme les cheveux sont entièrement rasés, on se lave en même temps la tête. On revient encore une fois attendre le commandement donné sous forme de guelelement, jamais autrement, de descendre au réfectoire.

S'évader ou apprendre à se dém...!

« Rien à dire de ma première nuit. D'autant plus que ma pensée est sans cesse occupée par les tâches présentes et l'espoir de reprendre ma liberté, de m'évader, de devenir une « biche » selon l'expression usitée ici. J'ai bien déchanté là-dessus, tant j'ai vu les copains en revenir en piteux état. A peine une évasion est-elle signalée que les gendarmes des alentours sont alertés. Les surveillants libres partent en motos ou en vélos à travers champs; les paysans, quelquefois avec des fusils¹. Plusieurs évadés ont été ainsi blessés. Pensez donc, on touche la prime! La chasse à l'homme, à l'enfant, est sans danger. Pas de sommations, c'est inutile, avec un colon on ne sait jamais. Les surveillants, eux, ont la trique, et si, par malheur, on retombe sur celui à qui on a échappé, le châtement ne va pas jusqu'à la mort, mais guère de moins. J'ai vu de pauvres camarades réduits en loques par les coups! Lorsque l'on voyait revenir les « biches », notre cœur se serrait. L'on entendait leurs cris. Lorsqu'on les enfermaient au quartier cellulaire : soixante jours de cachot, une boule de pain, deux quarts d'eau, la gamelle tous les deux jours, les plaies jamais pansées, les plaintes jamais écoutées : « Marche » ou crève. » C'est de la rééducation ou je ne m'y connais pas.

« Ma vie, c'est-à-dire les quatre années passées dans cette maison fut remplie de misères et dépourvue de joies. De franc que j'étais, je devins sournois. Seul, le travail m'a sauvé. Nous étions exploités par des gardiens qui venaient prendre des pupilles pour bêcher leur jardin, scier leur bois, toujours des travaux durs, avec un casse-croûte et une cigarette comme récompense. Mais eux trouvaient que c'était cher, car il leur fallait verser cinq francs à la caisse de la colonie. La nourriture, un quignon de pain et l'argent, c'était beaucoup pour des gosses qui travaillaient le plus possible pour retourner chez les surveillants, et surtout pour obtenir une place chez un paysan. Ah! Ils le savaient bien, les bandits! Ainsi, ils avaient tous des jardins bien entretenus, mais pas de durillons aux mains.

« Une parenthèse pour parler des latrines. C'est un petit bâtiment divisé en vingt petites loges. Quand le pupille est accroupi, la porte lui arrive à mi-hauteur du corps, afin que le gardien puisse surveiller ce qui se passe à l'intérieur. Ce qui n'empêche que c'est le lieu de prédilection pour fumer et surtout pour allumer une cigarette. Car ici, pas d'allumettes, le feu est produit par le frottement d'un petit morceau d'acier sur un silex (pierre à feu). L'étincelle produite par le frottement communique le feu à une cartouche remplie de chiffon brûlé, et sur lequel on souffle comme sur l'amadou. L'appareil complet s'appelle batterie, laquelle est, bien entendu, dissimulée dans les plis du vêtement, car sa découverte par un gardien entraîne toujours une punition. Une cigarette se fume souvent à plusieurs, c'est « donner une touche ». Mais le grand secret est de savoir fumer

1. L'alerte aux fugeurs était donnée par un canon d'alarme, que l'on avait surnommé la « gentille » et que l'on peut encore voir à Saint-Hilaire.

sans laisser trace de fumée. Il faut bien secouer la main pour éviter celle-ci et l'avaler. Jamais un grand ne donne une touche à un petit : les risques sont trop grands. Par contre, si un « caïd » voit fumer un jeune, vite il demande une touche. Souvent, il ne rend pas le mégot. C'est la loi du plus fort.

« Qu'un surveillant aperçoive de la fumée, il accourt, fouille tout le monde. Trop tard, le mégot est avalé. C'est par l'haleine que, souvent, le coupable est découvert, car il nous faut lui souffler dans le nez. Beaucoup de gardiens, dans les champs ou dans les brigades, tolèrent qu'on fume; mais il ne faut pas les narguer.

« Après le service général, où j'en ai vu de toutes les couleurs, je passai au vestiaire. C'était le filon. Il y avait surtout les mégots, monnaie d'échange. Un « clop », un orphelin, selon la longueur, vous permettait d'obtenir certains faveurs auprès des timides, avec une portion de viande, au vestiaire, une blouse plus blanche que les autres ou une chemise plus fine, un pantalon sans pièce, etc. Car le samedi, consacré aux travaux de propreté, après les douches invariablement trop chaudes ou trop froides, on échangeait au vestiaire le linge sale contre du propre. La meilleure roserie à vous faire consistait à vous remettre un pantalon sans poche, ou un blouson en ayant une toute petite, ce qui n'était guère pratique pour introduire la demi-boule de pain! Que de drames, que d'intrigues à l'échange des vêtements. Les grands, eux, ne donnaient pas de mégots, mais s'ils n'étaient pas satisfaits, ils vous flanquaient une trempette à la première occasion. Et, comme ils étaient les « caïds », les surveillants s'occupaient rarement de ces petits règlements de famille. Je fus donc bien heureux de quitter cette fonction, car un jour, pour une peccadille, je fus roulé par terre et on me sauta sur le ventre. Bien des années plus tard, l'auteur de l'exploit se vantait encore de ce fait d'armes. J'avais pourtant juré de me venger. Il demeure dans mon voisinage, mais je n'ai plus, pour lui, que du dédain.

Relations avec les gardiens.

« Les trois quarts des gardiens, à la retraite, restent dans les parages. Aussi, il n'est pas rare de les retrouver comme garde de propriété ou comme garde-chasse. Jamais un grand travail. Malgré les menaces proférées par les pupilles et les promesses de les retrouver à la sortie, il n'est jamais arrivé de bataille, ni d'attentat entre ex-gardiens et ex-pupilles. Beaucoup de gardiens entrent dans les prisons des Centrales. Malheureusement, ils y retrouvent assez souvent d'anciens pupilles. J'en donnerai la raison plus loin. Tous les gardiens, dès leur arrivée, reçoivent un surnom que les pupilles leur décernent en rapport de leur attitude, de leur langage ou de leur brutalité.

« En voici quelques échantillons : « Moustique », très grand et très fort, il appelait les gosses « moustiques ». « Studeger cul-d'acier ». Celui de cuisine, « la Pétouche ». Un autre « Quinc Vinétos ». Celui-là, « Mongol ». Un très grand, « Fil de Fer ».

« Ils n'ignorent pas leur surnom et ne s'en amusent pas. Lorsqu'ils peuvent attraper un coupable, ils le punissent (on ne connaît que ça ici). Pourtant, nombreux sont les gardiens qui ont des enfants, mais leur manière d'être est incroyablement différente dans leur foyer et dans leur service. Leur niveau intellectuel est faible. Plusieurs ne faisaient pas de rapport faute de savoir les rédiger, d'autres se les faisaient faire par un camarade. Tels sont les gardiens de ce petit monde à qui rien n'échappe, les défauts et des défaillances de ceux-ci, et savent en abuser.

De la pelote et de quelques autres brimades.

« Le vestiaire, c'est le paradis. Il y a du feu, des combines et un gardien assez chic. Hélas! je n'y restai pas longtemps. Dans la réserve, il y avait des chaussettes. Nous n'en portions pas. J'en ai pris c'est chaud l'hiver, mais ça fait des jaloux. J'ai été donné par un « rateau » (l'individu qui rapporte). J'ai passé au rapport, quinze jours de peloton. Cela consiste, sitôt le réveil, la gamelle mangée, à sortir des cellules l'un derrière l'autre et au commandement « un, deux », à tourner dans le quartier à assez vive allure, selon l'humeur du gardien, une marche d'une heure; un quart d'heure de repos, assis en ligne sur un banc, les mains sur les genoux. Que vous ayez mal aux pieds ou ailleurs, c'est parfaitement égal à ces Messieurs. Un jour, je me fis porter malade. J'avais un point de côté, que j'ai, du reste, toujours gardé. Après bien des demandes de ma part, le docteur daigne se rendre au quartier, car il est interdit de sortir quand on est puni. Le docteur m'examine. Je souffrais, j'étais fatigué par le peloton et respirais difficilement : « Ah! vous voilà, mon gaillard. Je vois ce que c'est. Vous ne travaillez pas assez. Vous mangez de trop. Je vais donc vous mettre à la diète quatre jours, et après, une purge, si ça ne va pas mieux. » J'ai eu pendant quatre jours du tilleul froid, une pailleasse, mais pas de couverture. Dans la journée, je me glissais sous la pailleasse, à même le bois blanc. Grâce à ces bons soins, j'allais bien mieux. Ma punition achevée, je fus versé à la brigade des jardiniers, mais avec les recommandations d'usage, car j'étais la forte tête, le voleur, le meneur.

« Monsieur le maître-jardinier, Potain, le médisant, aspirait au grade de surveillant-chef. Avec lui, pas de rouspétence, mais brave homme tout de même; pas très fin, adroit jardinier, mais médisant sur tout et tous. J'aimais le travail, il affectionnait les travailleurs. Nous pouvions donc trouver un terrain d'entente entre jardiniers. Juste avant ma sortie du quartier cellulaire, un couple avait été surpris dans les écuries, mené avec les honneurs d'usage, déshabillé pour la jouille. Le gardien de service Stuffer eut l'idée machiavélique d'attacher l'instrument du coupable par une ficelle et d'obliger l'autre coupable à tourner en tirant dessus. Tous les deux, nus, et sous nos yeux, cela faisait pitié. A chaque passage, des coups tombaient sur le premier pour activer la ronde infernale. Il existait une certaine différence entre le « caïd » et le « timide ». Les hommes étaient estimés par les surveillants, et les timides bafoués, ce qui faisait qu'à chaque passage, les coups tombaient toujours sur le dos du même. Enfin, la joie satanique du gardien Stuffer passée, les délinquants vinrent se joindre à notre peloton. Le lendemain, ils attrapaient soixante jours de peloton. C'était en général, le tarif.

« Par décision de haut lieu, la pelote a été supprimée. C'était du temps de perdu. Aussi, l'administration a trouvé mieux. Des rocs furent apportés par des brigades agricoles que les punis devaient débiter et casser en petits morceaux. Des milliers de mètres cubes en furent employés à refaire les chemins. Que l'on se représente les misères endurées par les punis pour arriver à pareil résultat.

« Voici comment cela se passait : sous la surveillance d'un gardien, un pupille puni, le portier, celui qui ouvrait et refermait les portes, distribuait des petites massettes, et, à genoux, dans des sabots de bois, été comme hiver, il fallait casser, devant soi, en tout petits morceaux, les grosses pierres qui nous étaient réparties par un autre pupille.

« La grosse punition, c'était la grosse masse, car les blocs, avant d'être distribués, étaient détaillés par une grosse masse. C'était très dur. Il ne fallait

pas arrêter, et il fallait fournir à vingt petites massettes. L'hiver, c'était moins dur que d'être à genoux, en plein froid; mais l'été, c'était assoiffant. Les mains étaient pleines d'ampoules, car les manches d'outils étaient remplis de petits nœuds. Jamais de distribution d'eau pendant le travail, toujours le silence, et il fallait du rendement, sans quoi, la punition était augmentée. Oh! Ils avaient bien trouvé! C'était très utile, mais cela rapprochait de plus en plus du bagne. Nous regrettions le peloton. Heureusement, par forte pluie, on rentrait et recommençait la ronde infernale.

La révolte est inévitable.

« Voilà bientôt un an que je suis entré au centre de rééducation, et je ne suis pas au petit tableau d'honneur! Il faut trois mois de bonne conduite et un an sans punition pour être inscrit au grand tableau d'honneur, ce qui donne droit à une place chez un paysan, à l'engagement militaire, ou même à la grâce quand les parents pensent à le demander. Le petit tableau d'honneur donne droit à un quart de vin supplémentaire le dimanche; le grand tableau à une part de viande et, parfois, un dessert en plus.

« Moi, je suis souvent au pain sec, presque tous les jours au piquet. Je me révolte des injustices, d'un coup de pied reçu et non mérité, d'une bourrade, pour nous mettre en rang. Je ne veux jamais dénoncer ceux qui causent ou qui fument, ce que les surveillants ne me pardonnent pas. J'ai vécu avant d'être ici, et j'ai horreur des mouchards. Souvent je suis pris à fumer (ce défaut m'est resté, mais aujourd'hui j'en ai le droit).

« Depuis quelques temps, un surveillant me punit à tout propos. J'en ai plein le dos. Du reste, on a décidé que le premier qui serait giflé par lui, se défendrait, et serait soutenu par tous les camarades. Un soir, que Ramé, le surveillant en question, nous gardait avant la classe et que l'instituteur entre avec un quart d'heure en retard, j'oublie de me lever, ne l'ayant pas vu arriver. Le surveillant me gifle. Aussitôt, je bondis, le prends à la gorge et le bascule sur le pupitre et lui administre deux gifles de mes petites mains. Malheureusement, il se relève vite et appelle au secours tout en me frappant. Un, deux, trois surveillants accourent et me conduisent à coups de pieds dans le dos et à coups de triques sur la tête, jusqu'au quartier où chacun s'arme d'une trique. Mais survient le surveillant-chef : « Halte, Messieurs, je vais lui mettre les menottes » et je vous défends d'y toucher. Le directeur le punira demain. » Je n'en revenais pas. Le surveillant Roc ne passait pas pour un tendre, loin de là. Mais, depuis plusieurs jours, circulaient les bruits sur la prochaine visite d'un inspecteur. Les nouvelles nous venaient par un pupille qui travaillait dans les pavillons de gardiens, ou par des gardiens bavards mais souvent les nouvelles étaient fausses, on les appelait des « bouteillons de cuisine ».

« A huit heures du soir, on me mit en cellule, les mains au dos, chargées de menottes qui me meurtrissaient les chairs. A minuit, le guichet s'ouvre et Monsieur Galt, surveillant du vestiaire, où j'avais pris les chaussettes et qui avait reçu un blâme du directeur, me passa lui-même deux gobelets d'eau. Quel brave homme parmi ces brutes! Le lendemain matin, toujours menottes aux mains, je comparais devant le directeur : quatre-vingt-dix jours de cellule, gamelle tous les deux jours. Au cachot, menottes ôtées, le silence, la faim. Vers midi, le gardien Stuffer ouvre, je me précipite, prends mon quart de pain et

d'eau sans penser à dire merci. *Vlan!* un coup de pied dans le quart d'eau qui se renverse, et la porte se referme à mon nez. « *La vache.* »

Je suis sacré « caïd ».

« Au bout d'un mois de cachot, branle-bas. On me conduit dans une cellule au jour. On me change de vêtements. A midi, incroyable, j'ai une gamelle avec des légumes et de la viande. L'après-midi, toutes les cellules sont ouvertes, les punis rassemblés, et Monsieur le directeur en personne nous fait un discours : des gens s'occupent de la jeunesse malheureuse, un inspecteur va nous rendre visite, selon nos réponses, nos peines seront diminuées, mais si l'on fait les fortes têtes, on verra après le départ de l'inspecteur. Monsieur le directeur ne demande pas mieux que d'être indulgent. A nous de faire le reste.

« Vous 6.199 (c'était moi), je réduis votre peine à soixante jours de cellule et vous aurez la gamelle tous les jours. Je passerai sous silence votre rébellion, mais il faut taire vos trente jours de cachot et la mise des menottes. Sans quoi, je serai obligé de donner le motif de la punition sévère, mais juste, et vous risquez d'être envoyé dans une colonie de fortes têtes.

« Nous avons tous compris que, sans la visite de Monsieur l'inspecteur, Monsieur le directeur n'aurait pas été si aimable.

« Quand l'inspecteur est passé — très gentil, ce Monsieur — il a réduit toutes les peines de moitié. Il m'a demandé : « Mangez-vous bien? — Oui, Monsieur. — Vos surveillants sont-ils gentils avec vous? — Oui, Monsieur. » Le directeur avait l'air d'une poule qui couve ses poulets. Le soir, nourriture encore meilleure, mais le lendemain, finie la vie de château! L'inspecteur ne reviendrait pas de sitôt!

« Enfin, nous y avions tous gagné une réduction de peine. Pour ma part, si le directeur tenait sa parole, dans trente jours ma peine était finie et, en attendant, j'avais la gamelle tous les jours.

« Quelle surprise! Je me suis trompé de quinze jours. Je passe au rapport. Monsieur le directeur me fait un véritable sermon, me promet même une place chez des fermiers si je fais un effort pour être seulement inscrit au petit tableau d'honneur.

« De retour au quartier, avant d'en sortir à midi, selon le règlement, je trouve Ramé, le surveillant que j'avais bousculé. Il entre derrière moi dans ma cellule et, un révolver d'une main, un nerf de bœuf de l'autre, il m'administre une correction. Je hurlais, en le traitant de tous les noms, surtout de lâche. Enfin, il sortit, ferma la cellule; il me fit sortir avec une heure de retard dans le but de me faire manquer le réfectoire et mon repas. Mais il n'avait pas pensé que les camarades avaient glissé dans leurs boules de pain leurs portions de viande. J'en avais ainsi au moins vingt. Car, d'après mon acte, j'étais sacré « caïd ». J'en étais fier. A partir de ce jour, la vie me fut facile, et les surveillants, pour ne pas s'attirer d'histoires, me témoignèrent davantage d'égards. »

Le pupille 6.199 n'était pas un révolté. Son histoire est celle de tous les jeunes de l'établissement et il s'en est sorti au mieux ou du moins au moins mal possible. Pas de fugue spectaculaire, pas de viol, pas de blessure grave, pas d'envoi en colonie correctionnelle. Du « gâteau » à côté du récit d'Auguste Le Breton.

Rapidement, il obtint un placement chez un fermier des environs où il attendit tranquillement l'appel de sa classe en octobre 1930. A son retour du service militaire, installé à son compte dans une petite ville proche de cette maison pénitentiaire, il participa avec dignité et objectivité aux « comités de vigilance » et contribua pour sa part à la réforme des bagnes d'enfants. Parce que ce témoin n'était pas un véritable délinquant, inadapté social, et parce que son expérience apparaît comme presque banale, son récit n'est que plus éloquent sur l'ambiance réelle de la rééducation de 1920 à 1930.

LES « ENFANTS DE CAIN »

Il y a une vingtaine d'années, dans un petit village de la région de la Loire, un jeune homme, qui avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un crime commis en 1914, se trouvait en prison. Il était très jeune, très intelligent, et avait une grande personnalité. Il avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un crime commis en 1914, et il était très jeune, très intelligent, et avait une grande personnalité. Il avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un crime commis en 1914, et il était très jeune, très intelligent, et avait une grande personnalité.

Dans le courant de l'été 1930, pendant cette suspension de l'année, un jeune homme, qui avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un crime commis en 1914, se trouvait en prison. Il était très jeune, très intelligent, et avait une grande personnalité. Il avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un crime commis en 1914, et il était très jeune, très intelligent, et avait une grande personnalité.